

La réduction du temps de travail constitue-t-elle un moyen de lutter contre le chômage ?

Notice pédagogique

Niveau : terminale

Problématique

On peut considérer le chômage comme le résultat soit d'un excès d'offre (de biens et de travail), soit d'une insuffisance de la demande.

I) Approche par l'offre

A) La quantité de travail

Si l'on conçoit le travail comme un stock, on voit dans la R.T.T. un moyen de lutter contre le chômage. Pour obtenir la même production avec un temps de labour inférieur, une entreprise donnée devrait, toutes choses étant égales par ailleurs, embaucher de nouveaux salariés pour compenser les heures perdues.

Mais ce qui est vrai pour les grands effectifs ne se généralise pas forcément. Pour les emplois en petit nombre (secrétaire d'un artisan), la R.T.T. se compense par une accélération du rythme de travail ou des heures supplémentaires. Grâce à la moindre fatigue des salariés et à l'intensification des cadences, toutes les entreprises réaliseront des gains de productivité, compensant ainsi environ 30 % de la R.T.T. (« loi de Denison »). Toutes choses étant égales par ailleurs, la capacité d'embauche reste très inférieure à ce qu'indiquerait un simple calcul proportionnel. L'hypothétique amélioration du marché du travail suscite de nouvelles vocations, notamment de femmes (en France, cet « effet de flexion » absorbe environ 30 % des postes créés).

Les places vacantes ne correspondent pas toujours aux formations offertes (chômage structurel).

B) Le prix du travail

Si les salaires mensuels s'abaissent en proportion de la durée du travail (éventuellement après correction tenant compte des gains de productivité), seuls les coûts liés au nombre de salariés (formation, gestion) augmentent et la compétitivité se dégrade peu. Mais le pouvoir d'achat diminue, d'où un possible surcroît de chômage keynésien. Si les rémunérations mensuelles sont préservées (*a fortiori* si la R.T.T. est compensée par des heures supplémentaires), le coût horaire du travail augmente, la compétitivité de l'entreprise et de l'économie nationale se détériore. Le chômage classique menace car certains actifs peu qualifiés deviennent « inemployables » (productivité marginale inférieure au salaire horaire).

Parfois, sur un plan strictement microéconomique, la R.T.T. permet de surmonter une situation difficile lorsqu'une entreprise négocie une diminution générale des horaires et des salaires pour éviter des licenciements. Les négociations autour de la R.T.T. peuvent fournir l'opportunité de l'instauration ou de l'extension du travail posté qui accélère l'utilisation des équipements, allège les amortissements, améliore la productivité du capital (réduction et réorganisation du travail, 2R.T.), et donc renforce la compétitivité de l'entreprise.

II) Approche par la demande

A) La demande est illimitée....

Les gains de productivité se convertissent en augmentation du temps libre à pouvoir d'achat égal et/ou en progression de pouvoir d'achat à temps libre égal. Après échange, chacun détruit par sa consommation et son épargne (qui finance une demande de biens d'investissement) l'équivalent de ce qu'il produit. L'emploi n'est pas affaire d'échelle et le nombre d'actifs occupés est indépendant de la durée individuelle du travail (hebdomadaire, annuelle ou sur toute une vie).

Les politiques économiques malthusiennes adoptent en fait une approche du chômage conjoncturel par l'excès d'offre de main-d'œuvre. Mais on peut tout aussi bien postuler une insuffisance de la demande (de biens et donc de main-d'œuvre).

B) ... mais la croissance ne l'est pas

Les impératifs de la rentabilité, de la compétitivité et de la lutte contre l'inflation limitent la demande effective et la croissance lorsque le « déversement » (Alfred Sauvy) ne se réalise pas complètement (augmentation du pouvoir d'achat des actifs inférieure aux gains de productivité du travail, ce que redoutait Nicholas Kaldor).

La croissance de l'économie nationale est bornée par les contraintes extérieures, soit subies, soit acceptées. Stimuler la demande revient à accélérer la croissance, donc les importations, ce qui peut être jugé dangereux dans certaines circonstances (difficultés d'insertion sur le marché mondial). Une relance de l'économie passe par une politique expansive, mais, dans le cas de la France, le déficit budgétaire se trouve encadré par le Pacte de stabilité et la politique monétaire échappe à tout contrôle politique (Banque centrale européenne).

Conclusion

Selon une approche par l'offre (microéconomique) considérant le travail comme un stock, la diminution de la durée du travail n'est pas une condition suffisante de la réduction du chômage. Tenant l'activité productive pour un flux, l'approche par la demande (macroéconomique) montre qu'elle n'en est même pas une condition nécessaire. En fait, c'est seulement dans une démarche malthusienne de croissance bornée, et dans des circonstances bien particulières, que l'on peut en attendre une amélioration de l'emploi, surtout un traitement ponctuel du chômage structurel. La R.T.T. constitue davantage un progrès du mode de vie lorsque le corps social le souhaite qu'une mesure de politique économique. Le débat s'ouvre sur une question fondamentale : pourquoi accepter une croissance insuffisante comme une fatalité ?